

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



SNCF RÉSEAU DIRECTION TERRITORIALE HAUTS-DE-FRANCE
LILLE, LE 22 SEPTEMBRE 2021

MISE EN ŒUVRE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE SNCF RÉSEAU ET LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE S'ENGAGENT EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Le 22 septembre 2021, SNCF Réseau et le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale unissent leurs compétences en faveur de la biodiversité. Un partenariat signé en cette Semaine Européenne du Développement Durable.

UN PARTENARIAT ESSENTIEL

Avec plus de 2800 km de voies ferrées en Hauts-de-France, SNCF Réseau s'implique dans la préservation de la biodiversité sur le territoire. Au quotidien, SNCF Réseau entretient et modernise son réseau et les abords végétalisés des voies ferrées, dans le respect de la faune et de la flore.

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale couvre un territoire de 1325km² entre Calais, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer, traversés par 147 km de voies ferrées. Il participe à la politique d'aménagement du territoire en agissant notamment pour le renforcement de la biodiversité et la mise en œuvre exemplaire de la trame verte et bleue régionale.

Le partenariat signé ce 22 septembre engage les deux partenaires dans une collaboration au service des problématiques du gestionnaires d'infrastructure ferroviaire d'un côté, du syndicat mixte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale de l'autre.

DES ACTIONS CONCRÈTES

Concrètement, ce partenariat se décline par :

- **un échange de données** : le Parc naturel régional communique des données naturalistes et d'enjeux environnementaux du territoire. SNCF Réseau les intègre directement à son système informatique de maîtrise de la végétation pour les prendre en compte au quotidien lors des opérations de maintenance des voies et de maîtrise de la végétation aux abords de celles-ci. SNCF Réseau communique ses données foncières pour que le Parc naturel régional identifie les parcelles dont SNCF Réseau est propriétaire.
- **une information partagée** : SNCF Réseau présente la planification prévisionnelle annuelle de son programme de maintenance sur le territoire du Parc naturel régional, qui lui apporte en retour conseils et recommandations sur les enjeux écologiques.
- **la formation des agents SNCF Réseau** par les agents du Parc naturel régional sur les enjeux environnementaux des secteurs où ils travaillent.
- **la recherche de solutions d'accueil des mesures compensatoires** liées aux projets ferroviaires de SNCF Réseau. A titre d'exemple, cette action s'est d'ores-et-déjà traduite par le financement par SNCF Réseau de la création, au titre d'une compensation carbone, du verger de Seninghem. Verger situé sur le territoire du Parc naturel régional.

CHIFFRES CLÉS

- LE TERRITOIRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE : **1325 KM²**
- **147 KM** DE VOIES FERRÉES : 63 KM DE LIGNES CLASSIQUES, 38 KM DE LIGNES DEDICÉES AU FRET, 26 KM DE LIGNE À GRANDE VITESSE ET 20 KM DE LIGNE NON CIRCULÉES

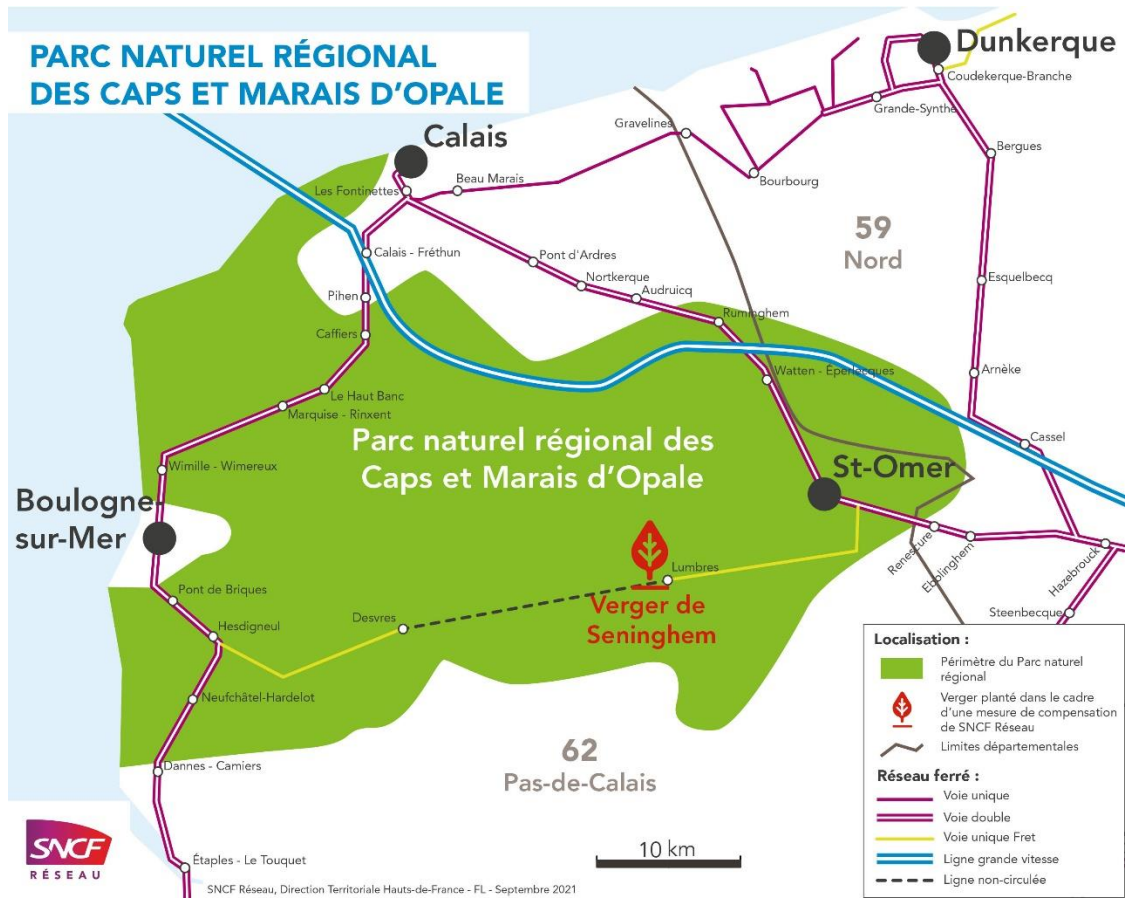
CONTACTS PRESSE

SNCF RÉSEAU HAUTS-DE-FRANCE

Hélène DROSZCZ | Tél : 03 59 52 95 67 | 07 87 66 58 03 | helene.droszcz@reseau.sncf.fr | @HeleneDroszcz

PARC NATUREL REGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

Marie-Noëlle CUEVAS | 06 08 68 27 38 | mncuevas@parc-opale.fr



CONTACTS PRESSE

SNCF RÉSEAU HAUTS-DE-FRANCE

Hélène DROSCZCZ | Tél : 03 59 52 95 67 | 07 87 66 58 03 | helene.droszcz@reseau.sncf.fr | @HeleneDroszcz

PARC NATUREL REGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

Marie-Noëlle CUEVAS | 06 08 68 27 38 | mncuevas@parc-opale.fr